

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Avesta Pickling Spray 204

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Traitement de surface des aciers inoxydables et alliages

· **Utilisations déconseillées** Autres matières que les aciers inoxydables et alliages

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

voestalpine Böhler weldCare AB

Lodgatan 14

211 24 Malmö, Sweden

Tel: +46 (0)40 - 28 83 00

www.voestalpine.com/welding

· **Service chargé des renseignements:**

André Fasth

+46 (0) 40 28 83 00; Andre.Fasth@voestalpine.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

NCEC

+44 1235 239670 (English, French)

+33 1 72 11 00 03 (English and French for France)

+1 202 464 2554 (English for Canada)

-

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 2 H300 Mortel en cas d'ingestion.

Acute Tox. 1 H310 Mortel par contact cutané.

Acute Tox. 2 H330 Mortel par inhalation.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· 2.2 Éléments d'étiquetage -

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS06

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide nitrique

fluorure d'hydrogène

· **Mentions de danger**

H300+H310+H330 Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

(suite de la page 1)

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

• **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **Indications complémentaires:**

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

• **2.3 Autres dangers**

• **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2 Numéro index: 007-004-00-1 Reg.nr.: 01-2119487297-23	acide nitrique Acute Tox. 2, H330 Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314	12,5-25%
CAS: 7664-39-3 EINECS: 231-634-8 Numéro index: 009-003-00-1 Reg.nr.: 01-2119458860-33	fluorure d'hydrogène Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1A, H314	5-12,5%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **Description des premiers secours**

• **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Recourir à un traitement médical.

• **Après inhalation:** Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

• **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Enduire immédiatement d'une solution de gluconate de calcium ou d'un gel au gluconate de calcium.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

(suite de la page 2)

- **Après ingestion:**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Recourir à un traitement médical.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Fluorure d'hydrogène (HF)
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Oxyde d'azote (NOx)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Not applicable
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosols.
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

(suite de la page 3)

- Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.
Stoccaggio a 5-35°C. Alte temperature e raggi solari possono aumentare la pressione e provocare contenitori gonfi.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7697-37-2 acide nitrique

VME Valeur momentanée: 2,6 mg/m³, 1 ppm

7664-39-3 fluorure d'hydrogène

VME Valeur momentanée: 2,5 mg/m³, 3 ppm
Valeur à long terme: 1,5 mg/m³, 1,8 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Conserver à part les vêtements de protection.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filter BE P3

· Protection des mains:



Gants de protection

Gants en néoprène

· Temps de pénétration du matériau des gants

≥ 8 h

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

Utiliser une tenue de protection.

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Piquante
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH à 20 °C:** 0

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Densité à 20 °C:** 1,25 g/cm³

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

· **l'eau:** Entièrement miscible

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· **Dynamique à 20 °C:** 10.000 mPas

· **Cinématique:** Non déterminé.

· **Teneur en substances solides:** 10,0 %

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au contact de métaux divers.

Dégagement de gaz/vapeurs corrosives.

· **10.4 Conditions à éviter** Le verre et les matériaux contenant du silicate sont attaqués.

· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Gaz nitreux

Fluorure d'hydrogène

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

Oxydes nitriques (NOx)

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

7664-39-3 fluorure d'hydrogène

Oral Beräkningsmetod 6,67 mg/l (Human Being)

Dermique Beräkningsmetod 6,67 mg/kg (Human Being)

Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7697-37-2 acide nitrique

Inhalatoire LC50/4 h 1,56 mg/l (rat) (OECD 403)

7664-39-3 fluorure d'hydrogène

Inhalatoire LC50/1h 2.240 ppm (rat) (Water free preparation)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

7697-37-2 acide nitrique

LC50 100 mg/l (Fish) (96 H)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il prodotto non è considerato bioaccumulativo.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

(suite de la page 6)

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

11 01 05* | acides de décapage

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Lessive diluée

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR, IMDG, IATA

UN2922

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

2922 LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)

IMDG, IATA

CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (HYDROFLUORIC ACID, NITRIC ACID)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

8 Matières corrosives.

Étiquette

8+6.1

IMDG



Class

8 Matières corrosives.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

(suite de la page 7)

· **Label** 8/6.1· **IATA**

· **Class** 8 *Matières corrosives.*
 · **Label** 8 (6.1)

· **14.4 Groupe d'emballage**
 · **ADR, IMDG, IATA** II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: *Matières corrosives.*
 · **Indice Kemler:** 86
 · **No EMS:** F-A,S-B

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**
 · **Quantités limitées (LQ)** 1L
 · **Quantités exceptées (EQ)** Code: E2
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· **Catégorie de transport** 2
 · **Code de restriction en tunnels** E

· **IMDG**
 · **Limited quantities (LQ)** 1L
 · **Excepted quantities (EQ)** Code: E2
 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
 Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· **"Règlement type" de l'ONU:** -
 UN 2922 LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A.
 (ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE), 8 (6.1), II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO H1 TOXICITÉ AIGUË**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5 t**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 20 t**

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité**selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 11.02.2019

Numéro de version 5

Révision: 11.02.2019

Nom du produit: Avesta Pickling Spray 204

(suite de la page 8)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

- **Remarques pour formation -**

- **Acronymes et abréviations:**

NCEC - National Chemical Emergency Centre (=Carechem24)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**